



# Association STOP AMBROISIE

Mairie de Saint Jean de Muzols 07300  
[stop.ambroisie@gmail.com](mailto:stop.ambroisie@gmail.com) [www.stopambroisie.com](http://www.stopambroisie.com)

25 septembre 2016

## COMMUNIQUE PRESSE

### SAISON AMBROISIE 2016

La saison ambroisie 2016 se termine et les centaines de milliers d'allergiques de Rhône Alpes vont pouvoir remiser leurs médicaments jusqu'à l'année prochaine et recommencer à vivre normalement.

Comme chaque année on nous signale que des collectivités locales laissent des zones entières infestées d'ambroisie sans réagir mais il y a heureusement aussi des communes qui s'attèlent sérieusement à la question. C'est le cas de Saint Jean de Muzols en Ardèche ou de Génissieux en Drôme, pour ne citer que celles là. Dans ces communes, les référents et les maires veillent d'abord à ce que les tènements publics soient nettoyés de leurs ambrosies mais surtout ils ont su établir des relations de confiance avec les agriculteurs intervenants sur leurs communes afin qu'ils veillent à soigner leurs semis d'une part et d'autre part à déchaumer les cultures de céréales rapidement après les moissons. Il en résulte un taux de pollinisation très faible sur ces communes et surtout le stock de graines dans les sols n'est plus réalimenté. Si cet effort est poursuivi sur le long terme, la présence de l'ambroisie devrait beaucoup diminuer. Malheureusement les habitants de ces communes respirent le pollen émis sur les territoires voisins. Aussi nous invitons fortement les autres communes à suivre ces exemples.

Les communes de Drôme et Ardèche sont très nombreuses et seuls les services de l'Etat ont la capacité de donner l'impulsion et de coordonner les actions. Rappelons que la santé publique est une compétence régaliennne. Or les pouvoirs publics ne montrent guère de volonté. Les Plans départementaux de lutte contre l'ambroisie qui avaient été mis en place en 2011 ne sont plus actifs, et les actions ambrosies du 2° Plan Régional Santé Environnement 2010-2015 n'ont même pas été évaluées.

En attendant le nombre d'allergiques au pollen d'ambroisie a doublé en 10 ans dans les zones fortement infestées des plaines du Rhône. Ce qui montre clairement que la somme des actions prises jusqu'à présent est notoirement insuffisante.

Philippe de Goustine  
Président